

Quand l'organisation de l'accompagnement provoque des tensions familiales

Publié le 11/12/2023 - 10 min de lecture

Retrouvez cet article dans : [Ma vie d'aidant](#) | [Gérer les conflits](#) | [Gérer les conflits](#)

La perte d'autonomie d'un parent bouleverse toute la famille. Maintien à domicile, mise sous tutelle, entrée en EHPAD... La fratrie est amenée à se réunir pour prendre des décisions importantes. Lorsque les émotions du passé ressurgissent avec des risques de conflits de famille, la médiation familiale peut aider.

Qu'est-ce qu'une fratrie ? Des frères, des sœurs nés de mêmes parents qui, la plupart du temps, ont grandi ensemble et se sont définis en fonction des liens, des échanges, des moments partagés durant leur enfance. Des enfants qui ont forgé leur identité en fonction de leur relation à leur mère, à leur père, et de leur place parmi leurs frères et sœurs. Puis ils ont grandi, sont entrés dans la vie d'adulte, ont fondé eux-mêmes une famille, ou pas. Les **liens de fratrie** se sont distendus, chacun a trouvé un équilibre et la vie a passé, ponctuée de réunions de famille, où rancœurs et sujets qui fâchent ont pu être plus ou moins tenus à distance. Or, **ces conflits familiaux** peuvent influencer les décisions importantes lorsque **les parents perdent en autonomie**.

L'un des enfants devient peu à peu l'aidant principal

La **perte d'autonomie des personnes âgées** touche de près leurs proches, et **devenir aidant familial** est rarement une mission à laquelle on est préparé. Petit à petit, la dépendance s'installe. C'est souvent l'un des enfants qui pallie, qui aide un peu, puis un peu plus. Et parfois, sans s'en rendre compte, il devient ce que l'on appelle l'aidant principal, celui qui est en première ligne auprès du père ou de la mère, pour l'aider à continuer à vivre à la maison. Les raisons pour lesquelles c'est lui – ou le plus souvent, elle – qui prend cette place sont diverses, comme l'explique Pierre Charazac, psychiatre spécialiste des personnes âgées : « Certains facteurs sont d'ordre rationnel : c'est moi qui suis le plus près, je suis à la retraite, ma sœur est en mauvaise santé, mon frère est à l'étranger. Il y a aussi des **aidants principaux** qui ne sont pas forcément les mieux placés, mais qui tiennent à prendre cette place car ils ont le désir de réparer quelque chose. C'est parfois l'enfant qui s'est senti mal aimé, mis à l'écart, comme s'il voulait gagner une affection qu'il n'a pas eu, une ultime compensation. »

Pas toujours simple pour les aidants de demander de l'aide

Certains **aidants principaux** sauront se faire aider, accepter leurs limites, faire appel à leurs proches, frères et sœurs notamment. D'autres seront tellement engagés dans leur tâche, si particulière, qu'ils ne laisseront de place à personne, sans forcément de mauvaises intentions. Ainsi le raconte Marie, 64 ans, qui s'est occupée de son père et de sa mère à domicile, et vit aujourd'hui des tensions avec sa sœur : « On m'a dit un jour que je n'avais pas laissé de place à ma sœur. Cela m'a fait mal, mais c'est vrai. Quand on est dans l'action, on gère tout en même temps, on ne se rend pas compte. » Mais lorsque l'on **aide ses parents vieillissants**, l'épuisement n'est jamais loin. On tient le plus possible, on veut faire au mieux, on refuse de voir ses difficultés. On aurait pu demander de l'aide, mais on ne l'a pas fait. Et tout à coup, on réalise qu'on s'est laissé engloutir, que le rôle d'aidant occupe toute la place et que nos proches en souffrent. C'est alors que fatigué, débordé, excédé, on se tourne vers ses frères et sœurs pour qu'ils s'impliquent, aident à financer des aides à domicile ou pour envisager une entrée en maison de retraite médicalisée. Et c'est là que peuvent jaillir certains conflits familiaux.

Quand la fratrie découvre, soudain, la dépendance du parent

Maguy Merlin, médiatrice familiale, ancienne présidente de l'association **Médiation Part'Âge** : explique : « Souvent, l'enfant qui voit venir la **dépendance d'une personne âgée**, le plus proche géographiquement, n'ose pas en parler aux autres. Il risque l'incompréhension. Ils sont loin, ils ne voient pas. Pourtant, c'est là qu'il faudrait se réunir et discuter. Du coup, la dépendance est révélée brusquement et il y a risque de conflit. »

La prise de conscience des fratries est souvent due à un événement, une chute, une hospitalisation, le décès de l'un ou l'autre des parents qui révèle la dépendance de celui qui reste. C'est alors que chacun réagit, les uns pour se rapprocher, géographiquement ou affectivement, les autres pour dire leur avis, faire des propositions ou s'opposer aux décisions, les autres encore pour s'éloigner, car le vieillissement d'un parent renvoie immanquablement à sa propre finitude. Il faut parfois du temps pour accepter cette idée d'une fin qui se rapproche, et être prêt à **s'occuper de ses parents âgés**, à discuter avec eux de l'avenir, à prendre des décisions concertées.

La situation d'urgence bouscule l'aidant principal et sa fratrie

Pour l'**aidant principal**, cette situation qui vient rappeler à tous l'urgence d'agir, est compliquée, même si chacun est prêt à s'impliquer. Ainsi l'explique Françoise Duchâteau, médiatrice familiale au Centre de la famille et de la médiation (**CFMédiation**), à Lyon : « Quand un événement vient réveiller une famille, signifiant aux absents qu'on arrive à un virage, tout à coup, l'aidant principal est en difficulté. Il était seul et ne sait pas quoi faire de cette fratrie envahissante. C'est un coup de pied dans la fourmilière, on s'agite, et les problèmes sont amplifiés. » D'autant que les frères et sœurs peuvent alors découvrir des décisions prises sans concertation. L'aidant principal, confronté aux difficultés du quotidien, n'aura pas prévenu les autres, ou l'aura fait, sans être entendu.

L'urgence ne facilite pas le dialogue, mais en cas de tensions, on a tout à gagner à se réunir pour tenter d'exprimer à voix haute là où ça coince. Il est essentiel d'entendre ce que chacun peut faire, ou ne peut pas faire. Si cette démarche est difficile, on peut faire appel à un **médiateur familial**. Une **séance de médiation familiale** aidera à montrer que la bonne volonté est souvent présente dans les fratries, malgré la maladresse et les blocages.

L'entrée en EHPAD, un virage pour les familles

Un grand nombre d'**entrée en maison de retraite** se fait dans l'urgence, mettant tout le monde à mal. Or, une installation réussie dans ce nouveau lieu de vie dépend en grande partie de la sérénité dans laquelle elle se déroule et des relations qui s'établissent entre les aidants et l'institution. Anne-Claire Reveret, psychologue à l'EHPAD Les jardins de Coublevie, en Isère, précise : *"La collaboration avec les familles permet de savoir qui est la personne accueillie, de connaître sa personnalité. Cette personne avait un relatif équilibre dans son maintien à domicile, que le placement en institution de santé vient bousculer. On pose toujours la question : comment ce placement s'est-il décidé ?"*

Et cela dit beaucoup de choses. Ainsi, une fille vivra mal l'entrée de sa mère en EHPAD car c'est son frère qui a pris la décision. Elle souhaitait autre chose, mais n'a pas réussi à l'organiser, ou à l'imposer. Les fratries sont aussi des lieux de prise de pouvoir. Des enfants critiqués sur leur décision de placer leur mère arriveront chargés de culpabilité et ne parviendront pas à entrer en contact avec le personnel de l'EHPAD. Une fille surinvestie dans son rôle d'**aidante familiale** voudra garder cette place auprès de son père et se substituera au personnel sur certaines tâches, remettant en question les pratiques de l'institution.

Renouer le dialogue, pour le bien de toute la famille

"L'entrée en EHPAD peut être difficile à vivre pour les **aidants familiaux**, précise Françoise du Château. Cette période est chargée, elle évoque l'approche de la mort." C'est un moment où il est important de parler, avec le psychologue de l'EHPAD dont une partie du travail consiste à recevoir les familles, mais aussi avec ses frères et sœurs si le placement a créé des tensions. Il n'est pas trop tard pour renouer le dialogue. Chacun y trouvera des bénéfices, les enfants, mais aussi le parent qui commence une nouvelle étape de sa vie, la dernière, en maison de retraite.

Histoires d'argent, histoires de famille

Quand un parent devient dépendant, les questions d'argent s'invitent inévitablement : coût du maintien à domicile, procuration sur les comptes, mise sous tutelle en famille, paiement de l'EHPAD, vente de la maison de famille... Dans ces situations où les fratries doivent s'accorder, le conflit guette. Les questions d'argent renvoient chacun à sa situation financière, donc à sa réussite professionnelle, à ses choix de vie, à ses éventuels échecs, à la fierté qu'il ou elle aura pu susciter, ou non, chez l'un ou l'autre de ses parents. Rien de tel pour réveiller des jalousies anciennes, que l'on croyait enterrées.

Marie raconte le malentendu qui a compliqué ses relations déjà difficiles avec sa sœur aînée après le décès de leur père : *"Ma sœur et mon beau-frère ont cru que j'avais touché beaucoup d'argent. C'était faux, tout était allé sur le compte de maman. Le hasard a voulu que l'année suivante, je me pacse et que j'achète un appartement, cela les a confortés dans leur erreur !"*

La médiation familiale pour éviter la procédure judiciaire

Catherine était, quant à elle, à 62 ans, brouillée avec ses sœurs depuis le décès de leur mère. L'entrée de leur père en maison de retraite a mis au jour un trou dans ses comptes : "L'une de mes sœurs était tutrice de mon père, je n'étais pas d'accord avec ses décisions. J'ai été étonnée qu'il n'y ait pas assez d'argent pour payer l'EHPAD." Catherine a fait appel à un **médiateur familial** pour renouer le dialogue avec ses sœurs, qui avoueront avoir pioché dans les économies. *"C'était très difficile pour moi d'être en mauvais termes avec mes sœurs à cause de la gestion des biens de papa, ajoute Catherine. Je savais qu'elles se servaient sur le compte et j'étais décidée à entamer une procédure judiciaire."* Finalement, il n'y aura pas de procédure. La situation financière du père reste difficile, mais Catherine s'est apaisée parce que le dialogue a été renoué, et qu'elle a pu être entendue après avoir été mise à l'écart.

Toutes les médiations n'aboutissent pas, mais nombre d'entre elles permettent de modifier, même

Toutes les médiations n'aboutissent pas, mais nombre d'entre elles permettent de modifier, même légèrement, la dynamique familiale. Le **médiateur familial** a l'avantage d'apporter un regard extérieur et d'ouvrir un espace de discussion. C'est en effet parce que l'on a été entendu, que l'on est prêt à entendre l'autre ou à accepter que ce qu'on lui demande est excessif, que l'on va trop loin, que l'on est dans l'erreur. Une **seule séance de médiation** peut parfois suffire. Le fait d'avoir engagé la démarche aide parfois à **rompre l'isolement** d'un aidant épuisé, à le remettre dans l'action vis-à-vis du monde extérieur et le mener plus sereinement vers le reste de sa famille.

Equipe Ma Boussole Aidants

Un contenu publié en partenariat avec Hizzy by Handicap International

Besoin d'en savoir plus ?

Rendez-vous directement sur le site pour trouver des informations et des solutions personnalisées !

<https://www.maboussoleaidants.fr> - Ces informations sont données à titre indicatif. Il appartient à chaque utilisateur d'en vérifier la conformité.